

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française

SEANCE du 5 juin 2026

convocation du 26 mai 2026

Présidente : Mme Laurence DUVAL, Maire

Présents : Mesdames : Laurence DUVAL, Laëtitia BOULNOIS, Flavie CHENET, Audrey PIEDELEU, Violette GUYOMARD
Katy SAGOT,
Messieurs : Christophe LEROUX, Jean GRUMIAUX, René GOBEAUT, Ylan PELLETIER, Vincent SORET, Alexandre DELMOTTE, Cyrille DESORMEAUX

Absents excusés : Julie PELLETIER donne pouvoir à
Agnès SERGENT donne pouvoir à Laurence DUVLA
Ylan PELLETIER donne pouvoir à Christophe LEROUX
Alexandre DELMOTTE donne pouvoir à Flavie CHENET

Secrétaire de séance : Violette GUYOMARD

La Séance est ouverte à 18h30

1. Délibération : Nomination des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales

Madame La Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Election des délégués titulaires :

Les candidatures sont les suivantes :

1. Mme Laurence DUVAL
2. Mme Agnès SERGENT
3. M René GOBEAUT
4. M Christophe LEROUX

Après avoir procédé au vote, le dépouillement est effectué, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

À déduire : 0 Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15 Majorité absolue : 8

ont obtenu : Laurence DUVAL : 14 /quatorze voix.

Agnès SERGENT : 6 /six voix

René GOBEAUT : 10 /quinze voix

Christophe LEROUX : 15 /quinze voix

Christophe LEROUX, Laurence DUVAL, René GOBEAUT : ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Election des délégués suppléants :

Les candidatures sont les suivantes :

1. M Jean GRUMIAUX
2. M Cyrille DESORMEAUX
- 3.

Après avoir procédé au vote, le dépouillement est effectué, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

À déduire : 0 Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15 Majorité absolue : 8

ont obtenu : Jean GRUMIAUX : 14 /quatorze voix

Cyrille DESORMEAUX : 14/ quatorze voix

Jean GRUMIAUX et Cyrille DESORMEAUX : ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

➤ La séance est levée à 19h04